

SAINT-DENIS

# Dix-huit ans de réclusion pour l'assassin de Mado

**A**près quatre heures de délibéré, Ikuouli Ganfina a été condamné hier soir à dix-huit ans de réclusion par la cour d'assises de Seine-Saint-Denis, pour l'assassinat de sa compagne Madeleine en mars 2008 à Saint-Denis.

Dès la première minute de son procès, mercredi, celui qui se fait appeler Philippe portait sur son visage une résignation désolée. Il expliquait d'emblée qu'il ne voulait même pas être défendu. Alors hier, après les lourdes réquisitions et les vingt ans de réclusion criminelle réclamés par l'avocate générale, Ganfina se préparait seulement à « passer un certain nombre d'années en prison ». Peu

💧 **Pourquoi avoir fait ça à ma maman ?**

LE FILS DE MADO, ÂGÉ AUJOURD'HUI DE 12 ANS

importait ce nombre, puisque de toute façon, il se savait « l'auteur de ce désastre, le seul responsable de la mort de Mado », dans leur appartement de la cité des Cosmonautes.

La jeune femme voulait rompre, après trois ans d'un amour fort mais gangrené par la lâcheté de Philippe à ne pas choisir : déjà marié et père de quatre enfants, il avait fini par user leur amour à force de passivité, de promesses non tenues de quitter son épouse. Mado voulait donner un nouveau papa à son petit garçon de

9 ans. Cette semaine, c'est un orphelin de 12 ans aux yeux graves qui a tenu à assister à tout le procès avec sa seule question : « Pourquoi avoir fait ça à ma maman ? »

Trois jours d'audience n'ont pas permis de tout élucider du huis clos de ce 12 mars 2008, où Mado a été retrouvée morte et Ganfina blessé mais encore conscient. Il s'était tailladé les veines. Une volonté de suicide à laquelle l'avocate générale refuse de croire vraiment, opposant notamment les blessures de Ganfina à la plaie large et profonde infligée à Mado. « Cinq centimètres de profondeur, sept de large, à un endroit vital... une telle plaie démontre la force du coup », a-t-elle insisté. L'avo-



SAINT-DENIS, MARS 2008. C'est dans cet immeuble de la rue Virgil-Grissom que la jeune femme a été retrouvée morte. (LP/É.S.)

cate générale s'est aussi beaucoup référée aux diagnostics accablants des experts psychiatres qui ont vu « une rage narcissique » et parfaite-

ment lucide dans le geste de Ganfina. En réponse à ce réquisitoire accablant, l'avocate de Ganfina, M<sup>e</sup> Marie Dosé, a tenu à rétablir la sincérité malmenée de son client. Consciente de se lancer dans une « défense au forceps ». « Il est là pour une seule raison, répondre aux questions des proches de Mado, il n'est là que pour eux », a-t-elle répété en désignant le petit Johann, la sœur aînée de Mado et sa cousine. « Pour Philippe, Mado était la femme de sa vie, et un coup de foudre réciproque, mais l'immense erreur des deux est d'avoir cru que leur amour serait assez fort pour en surmonter les affres. »

ELODIE SOULIÉ